



Comité de l'Examen des architectes du Canada
Committee for the Examination for Architects in Canada

Le 1^{er} mai 2020

À tous les stagiaires,

Les membres du Comité national de l'ExAC (CExAC) espèrent que vous et vos proches êtes en bonne santé et en sécurité pendant cette pandémie de la COVID-19 qui nous oblige tous à nous adapter à bien des égards.

Le CExAC reste à l'affût et désire aujourd'hui informer les stagiaires de l'état de la situation de l'ExAC 2020 en date de la fin d'avril 2020.

- **ExAC 2020** : Pour l'instant, il est prévu de tenir l'ExAC les 2 et 3 novembre prochains, comme annoncé.
- **Inscription** : La période d'inscription à l'ExAC 2020 débutera le 1^{er} juin et se prolongera au-delà de la date de clôture initialement prévue, pour prendre fin le 14 août 2020.
- **Soumission des heures de stage** : La date limite pour soumettre les heures de stage à son ordre professionnel avant l'ExAC 2020 a été reportée au 15 septembre 2020. L'exigence d'avoir cumulé 2800 heures de stage approuvées pour être admissible à l'ExAC demeure.

Le CExAC suit de près les directives et les recommandations des autorités de santé publique relatives à la distanciation sociale. Ces recommandations continueront d'orienter ses décisions au cours des prochains mois. Chaque ordre d'architectes sera responsable d'aménager le lieu d'examen et son approche selon les directives des autorités sanitaires de sa province.

Comme nous ne savons pas comment évoluera la pandémie de la COVID-19, les stagiaires en architecture doivent être conscients que les choses pourraient mal tourner au cours de l'été ou de l'automne 2020. Il est donc possible que le CExAC n'ait d'autre choix que de reporter l'ExAC jusqu'à ce qu'il puisse être tenu en toute sécurité et avec les autorisations requises. Dans un tel cas, les stagiaires inscrits à l'examen de novembre ne seront pas pénalisés.

Il est important de rappeler que l'ExAC est un examen national et que TOUS les ordres d'architectes doivent être en mesure de le tenir de manière sécuritaire. Nous essayons tous d'anticiper, de nous adapter et de nous ajuster dans la plus grande mesure possible durant cette période difficile. La priorité absolue du CExAC et des ordres d'architectes provinciaux demeure la sécurité des stagiaires pendant l'examen.

Le CExAC se réunira régulièrement pour évaluer la viabilité d'un examen en novembre et publiera des comptes rendus en ligne au fur et à mesure que la situation évoluera.

Les stagiaires sont invités à continuer de poser leurs questions sur l'examen directement à leur ordre d'architectes.

Le Comité de l'Examen des architectes du Canada